

Programme commun PSIG - Verts pour la législature 2016-2021

En vue de la législature 2016-2021, le **Parti socialiste et Indépendants de Gauche (PSIG)** et le **Parti des Verts** d'Ecublens s'entendent sur un programme commun de législature décliné en dix thèmes. Les deux formations politiques s'engagent à promouvoir et à défendre ce programme commun pendant la campagne électorale et durant toute la législature 2016-2021. Elles restent toutefois indépendantes pour développer d'autres thèmes ou d'autres points parmi les dix thèmes choisis qui sont :

1. Economie / Emploi
2. Energie
3. Environnement / Mobilité
4. Finances
5. Générations / Société
6. Intégration / Migration
7. Logement
8. Sécurité
9. Sport / Culture
10. Urbanisme

1. Économie / Emploi

- 1.1. Soutenir les mesures en vue de l'intégration des jeunes au monde du travail
- 1.2. Soutenir les mesures cantonales et communales en faveur des jeunes sortant de l'école obligatoire et sans solution de formation.
- 1.3. Soutenir les mesures en vue de l'intégration des jeunes au monde du travail
- 1.4. Encourager un nombre suffisant de places d'apprentissage au sein de l'administration communale
- 1.5. Favoriser les entreprises présentes sur notre commune qui mettent en place des mesures écologiques
- 1.6. Favoriser les commerces de proximité et l'artisanat local
- 1.7. Favoriser l'implantation d'entreprises socialement et écologiquement responsables
- 1.8. Maintenir et renforcer une mixité habitants/emplois
- 1.9. Favoriser les activités agricoles de la commune respectueuses de l'environnement
- 1.10. Favoriser l'implantation d'entreprises issues des hautes écoles (EPFL et UNIL)
- 1.11. Mettre en place une collaboration entre la commune et les hautes écoles
- 1.12. Soutenir les mesures légales visant à sanctionner les entreprises qui pratiquent la sous-enchère salariale et la sous-traitance abusive
- 1.13. Soutenir les mesures visant à la protection et la sécurité des travailleurs
- 1.14. Soutenir les mesures visant à protéger l'emploi dans la commune
- 1.15. Encourager / protéger l'emploi des personnes de plus de 50 ans
- 1.16. Faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap

2. Énergie

- 1.1. Encourager l'assainissement des bâtiments privés
- 1.2. Assurer la performance énergétique des bâtiments publics - efficacité énergétique
- 1.3. Mettre en place des mesures thermographiques aériennes
- 1.4. Profiter des recherches issues des hautes écoles
- 1.5. Soutenir le développement des énergies renouvelables
- 1.6. Assurer la pérennisation du fonds d'encouragement du développement durable (DD) pour offrir des subventions
- 1.7. Encourager le développement d'un réseau de chauffage à distance

3. Environnement / Mobilité

- 1.1. Favoriser la création de potagers urbains / jardins de poche
- 1.2. Créer des ruches urbaines
- 1.3. Améliorer le réseau des transports publics (TP) à Ecublens en répondant aux besoins de déplacement de la population
- 1.4. Améliorer et encourager la mobilité douce
- 1.5. Développer le réseau de pistes cyclables
- 1.6. Etendre le réseau de cheminements piétons
- 1.7. Favoriser l'utilisation des TP par les jeunes par des mesures de soutien communales
- 1.8. Maintenir l'exonération de la taxe forfaitaire pour l'élimination des déchets
- 1.9. Réduire la pollution lumineuse en mettant en place un plan lumière – éclairage public
- 1.10. Responsabiliser les entreprises au DD
- 1.11. Favoriser la collaboration avec les hautes écoles
- 1.12. Favoriser le commerce local et la réutilisation des produits
- 1.13. Diminuer la production des emballages
- 1.14. Inviter les commerces de façon volontaire à ouvrir des points de recyclage
- 1.15. Favoriser l'utilisation de véhicules propres au sein de l'administration
- 1.16. Encourager une politique communale d'achats durables et responsables

4. Finances

- 1.1. Maintenir un taux d'endettement acceptable
- 1.2. Chercher un équilibre budgétaire
- 1.3. Maintenir un taux d'imposition raisonnable
- 1.4. Développer une gestion administrative efficiente

5. Générations / Société

- 1.1. Favoriser la mixité intergénérationnelle
- 1.2. Favoriser la conciliation travail/famille en poursuivant le développement des places d'accueil de jour des enfants ainsi que l'accueil de midi des écoliers
- 1.3. Favoriser une politique familiale active
- 1.4. Soutenir le développement des activités pour la jeunesse et du centre de jeunes
- 1.5. Soutenir le développement du groupe des 55+
- 1.6. Soutenir la mobilité des aînés en favorisant l'émergence de transports bénévoles
- 1.7. Favoriser les échanges et les liens sociaux dans les quartiers et les écoles
- 1.8. Favoriser l'égalité des chances en favorisant les activités d'aide aux écoliers et aux familles et en offrant des activités extra scolaires à prix abordable
- 1.9. Soutenir l'aide et les soins à domicile ainsi que les proches aidants
- 1.10. Favoriser des actions de prévention santé
- 1.11. Soutenir l'action bénévole sur la commune
- 1.12. Créer des maisons de quartier

6. Intégration / Migration

- 1.1. Favoriser les échanges interculturels
- 1.2. Renforcer le rôle de la commission d'intégration
- 1.3. Développer des cours spécifiques pour l'aide à la naturalisation
- 1.4. Soutenir les mesures en faveur de l'accueil des nouveaux habitants
- 1.5. Soutenir les mesures visant à la lutte contre les discriminations et la prévention du racisme

7. Logement

- 1.1. Favoriser la création de logements à loyer abordables / accessibles au plus grand nombre
- 1.2. Mener une politique d'acquisition de terrains et de bâtiments par la commune
- 1.3. Encourager les projets de logements de coopérative
- 1.4. Mettre en place le règlement de l'aide individuelle au logement destiné à aider les personnes qui n'émargent pas à l'aide sociale.

8. Sécurité

- 1.1. Maintenir et développer police de proximité
- 1.2. Créer une cartographie des risques naturels et industriels / Analyser les risques environnementaux
- 1.3. Maintenir le poste de ville à Écublens / sur la commune
- 1.4. Prendre en compte le sentiment subjectif de la sécurité / Mettre en place des mesures d'information et de communication
- 1.5. Prévenir les violences domestiques par des mesures adéquates
- 1.6. Promouvoir l'engagement civique. Encourager les gens à plus de participation.
- 1.7. Lutter contre l'insécurité routière

9. Sport / Culture

- 1.1. Offrir aux écoliers suffisamment d'infrastructures sportives
- 1.2. Offrir aux sociétés locales les infrastructures nécessaires à leur développement
- 1.3. Soutenir les activités de la bibliothèque communale et de la ludothèque
- 1.4. Favoriser l'organisation d'événements à l'échelle du district de l'Ouest lausannois
- 1.5. Favoriser l'accès à la culture passeport culturel et journées portes ouvertes dans les lieux de culture
- 1.6. Soutenir les jeunes musiciens
- 1.7. Soutenir la création artistique et la culture amateur de façon générale
- 1.8. Promouvoir la pratique du sport pour tous
- 1.9. Favoriser les déplacements à pied

10. Urbanisme

- 1.1. Développer un urbanisme qui améliore la qualité de la vie
- 1.2. Favoriser l'émergence d' éco-quartiers
- 1.3. Poursuivre l'étroite collaboration du SDOL³ et du PALM³ / fédérer les idées
- 1.4. Favoriser la cohabitation entre tous les usagers
- 1.5. Garantir une densification raisonnable de l'habitat avec des espaces publics et verts
- 1.6. Favoriser un urbanisme convivial et préservant le sentiment de sécurité, afin de favoriser le vivre ensemble
- 1.7. Encourager la commune à obtenir des logements / équipements d'utilité public
- 1.8. Encourager les démarches participatives
- 1.9. Éliminer les barrières architecturales (difficultés trottoir)
